## VALOGNES ET SA NOBLESSE DE 1689 À 1789

PAR

## GENEVIÈVE CECCALDI

#### INTRODUCTION

Valognes n'est pas une ville de province ordinaire. On disait de cette ville, au XVIII<sup>e</sup> siècle, qu'elle était le « Petit Versailles normand », la « Cour du Cotentin », et qu'il fallait « trois mois de Valognes pour achever un homme de cour » (*Turcaret*, acte V, scène 6).

Valognes, nœud routier, centre administratif et commercial, très bien située au cœur du Cotentin, attirait la population des environs, particulièrement les nobles, qui préféraient la ville à leurs sombres châteaux des campagnes. Elle était déjà importante et riche au XVII<sup>e</sup> siècle, mais, au XVIII<sup>e</sup> siècle, elle brilla d'un éclat particulier : la haute société valognaise de nobles et d'anoblis lui donna un caractère aristocratique qui fit de cette ville « la plus polie et la plus spirituelle de Basse-Normandie ».

#### SOURCES

Les Archives de la Manche ayant été en grande partie détruites en 1944, les principales sources consultées ont été les fonds notariaux (ventes, donations, contrats de mariages, inventaires après décès...) et l'importante série C (Intendance) des Archives du Calvados.

Les registres de délibérations municipales conservés à la Bibliothèque de Valognes ont permis d'étudier la vie publique des nobles. Les registres de catholicité de la paroisse Saint-Malo ont complété ces informations.

## PREMIÈRE PARTIE

## LA VILLE AU XVIIIe SIÈCLE

## CHAPITRE PREMIER

#### TOPOGRAPHIE DE LA VILLE

Un plan de 1767 de l'ingénieur Le Rouge restitue la topographie de la ville au XVIII<sup>e</sup> siècle. Bâtie sur un terrain calcaire aux pieds de l'ancienne *Alauna* romaine détruite par un incendie au III<sup>e</sup> siècle, Valognes n'a aucun plan fixe, aucune ligne de construction directrice.

Six croix marquent sur le terrain les limites de la franche-bourgeoisie et séparent la ville elle-même des hameaux et écarts. De nombreux cours d'eau l'arrosent (le Merderet, l'Écoute-s'il-pleut ou Ruisseau Saint-Jean, le Gravier, le Tremblet). Au xviiie siècle, la ville perd son aspect médiéval, son château est rasé (1689) et remplacé par une place plantée d'ormes, ses voies sont élargies, de nouvelles routes percées, notamment celle de Valognes à Cherbourg, un quartier neuf (le Bourg-neuf) surgit, à l'instigation d'une famille noble valognaise, les Poerier, qui voulut favoriser un mouvement de population dans ces parages.

Dans les rues de Valognes, on compte maintes propriétés très vastes, et les hôtels particuliers, au nombre d'une soixantaine, possèdent de grands jardins. Des rues et passages appelés « chasses » longent les hauts murs de ces hôtels et mènent directement dans la campagne.

## CHAPITRE II

## IMPORTANCE DE VALOGNES AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE

Important carrefour de routes, Valognes était à la fois centre commercial, siège principal de l'administration et de la justice et ville de garnison. Elle était en outre un centre religieux très considéré.

Comme siège administratif, elle était le chef-lieu d'une élection dépendant de la généralité de Caen, comprenant cinq seigneuries, cent soixante-quinze paroisses dont deux villes, l'une franche (Cherbourg), l'autre abonnée (Valognes), neuf bourgs et quatre cantons. Son administration municipale connut des régimes divers. Elle ne fut fixée définitivement qu'en 1777 et comprenait un maire, trois échevins, un procureur, un greffier et six notables.

Valognes était aussi le siège d'un bailliage dépendant du Parlement de Rouen s'étendant sur cent trente-et-une paroisses et comprenant douze membres, dont le lieutenant-général qui détenait les principaux pouvoirs. A la fin du xVIIIe siècle un conflit s'éleva entre les municipalités de Valognes et de Cherbourg à propos de l'éventuel établissement d'un bailliage à Cherbourg.

Les passages de troupes étaient fréquents à Valognes. Ils le furent plus encore lors des guerres avec l'Angleterre. La ville était divisée en différents quartiers militaires ou casernements. Un gouverneur dirigeait les affaires militaires. L'édit du roi d'août 1717 supprimant l'office de gouverneur fit une exception pour la ville de Valognes et reconnut l'utilité d'un gouvernement en cette place toujours menacée par les débarquements ennemis.

Important centre religieux enfin, Valognes comprenait deux paroisses (Saint-Malo et Alleaume) et une officialité. Un séminaire fut établi en 1654, et trois couvents témoignaient de l'intensité de la vie spirituelle : les cordeliers

(xve siècle), les bénédictines (xvIIe siècle) et les capucins (xVIIe siècle).

Cette ville si prospère au début du siècle vit peu à peu ses revenus diminuer, son commerce s'affaiblir et sa population l'abandonner. Le roi en multipliant les créations d'offices accrut le nombre des privilégiés et accabla les communautés. La guerre de Sept-Ans consacra le début de cette décadence, la désaffection pour la chose publique se fit sentir et, à la fin du siècle, Valognes était devenue bien pauvre, alors que Cherbourg, sa rivale, prenait plus d'importance.

## CHAPITRE III

## LES MONUMENTS

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les édifices particuliers ou religieux furent transformés au goût du jour, de nouvelles demeures furent élevées.

Les édifices civils : l'hôtel de ville (en réalité simple pièce où se tenaient les délibérations municipales), l'auditoire, la prison, étaient en bien mauvais état et furent toujours mal entretenus.

On se souciait davantage des demeures particulières, maisons importantes donnant sur la rue ou hôtels entre cour et jardin. La dernière guerre mondiale a beaucoup modifié le visage de Valognes; une vingtaine de ces vieilles demeures subsistent néanmoins toujours. L'hôtel le plus somptueux est l'hôtel de Beaumont mais, malgré son faste, il ne reflète pas la parfaite image du Valognes du xviile siècle. Les autres, solennels mais sans prétention, lui donnent une figure plus vraie. Pour évoquer Valognes, il faut aussi mentionner les maisons des simples artisans et des marchands, ainsi que celles des riches tanneurs.

Les édifices religieux étaient nombreux et importants. Transformés, agrandis, embellis, ils donnaient fière allure à la ville. Celle-ci fit alors la « Grande Dame » et attira les plus nobles familles de la région. Elle devint au xVIIIe siècle une ville

aristocratique.

#### CHAPITRE IV

## VALOGNES, SÉJOUR DE LA NOBLESSE

La ville comprenait environ six mille habitants, et l'on comptait une centaine de familles dites nobles. L'importance de la ville s'accroissant, nobles et anoblis affluèrent à Valognes. C'est pourquoi il sera plus exact de parler d'une haute société que d'une société réellement noble. La différence entre nobles et anoblis (bourgeois enrichis) n'échappait pas aux contemporains et les nouveaux nobles n'étaient pas considérés comme « gentilshommes ».

Il semble qu'on ne résidait à la ville que pour un temps : pour y passer l'hiver, y trouver des plaisirs plus agréables que dans les campagnes, ou pour y exercer ses fonctions.

Valognes, ville plutôt administrative et judiciaire, aurait dû attirer plus de bourgeois que de nobles; on y comptait cependant déjà, à la fin du xviie siècle, maints gentilshommes qui s'y étaient installés par pur intérêt, la ville n'étant point soumise au tarif : ils étaient donc exempts de tous droits. Les enrichis du barreau et de la finance achetèrent les lettres de noblesse que le roi distribuait volontiers et imitèrent les nobles qui avaient déjà établi leur demeure à Valognes. Une nouvelle société se forma peu à peu. Des coutumes et des traditions y établirent un certain climat, les hôtels connurent une existence brillante, et ce fut l'heure du grand ton valognais dont parle Madame Turcaret. Mais cette société de gentilshommes et de privilégiés, trop nombreux à la fin du siècle, amena la ruine de la ville.

# DEUXIÈME PARTIE LES NOBLES DANS LA VIE PUBLIQUE

## CHAPITRE PREMIER

#### LES NOBLES ET LA VIE MILITAIRE

La noblesse, de tout temps, se dut au service du roi. La noblesse de Valognes ne faillit pas à cet appel et l'on compte dans ses familles maints fils aînés morts ou blessés pour la cause royale. Officiers d'infanterie, de cavalerie, d'artillerie ou de marine, ingénieurs militaires, gouverneurs ou officiers de la milice bourgeoise, ils se distinguèrent particulièrement lors des guerres franco-anglaises. La bataille de la Hougue, notamment, marqua l'histoire du Cotentin. Plusieurs récits de témoins oculaires nous sont parvenus, plus ou moins partiaux et souvent confus. Les certificats de service de la noblesse sont élogieux; l'un des nobles, le gouverneur Morel de Courcy, leva en 1708 une armée de volontaires, en partie équipée à ses frais, pour renforcer les troupes régulières campées sur la côte. Bien que le goût des armes ait connu un certain recul au cours du xviiie siècle, la guerre de Sept-Ans et les défaites eurent raison de cet assoupissement et on constate à la fin du siècle une réaction militaire bientôt doublée d'une réaction nobiliaire.

Si la noblesse excellait aux armées, elle mettait bien peu d'ardeur à loger les officiers de passage dans la ville. Trop attachée à ses privilèges, elle entra en conflit avec le tiers-état à propos du casernement des troupes, à la fin du siècle (1778-1780) lorsqu'un « cas de foule » fut prononcé. Une minorité se plia d'abord aux exigences du roi, puis la noblesse entière dut capituler.

## CHAPITRE II

#### LES NOBLES ET LA VIE ADMINISTRATIVE

La noblesse dont le seul honneur était jadis de courir aux armes s'immisça peu à peu dans les affaires administratives primitivement réservées à la bourgeoisie. C'est, d'autre part, par ce biais qu'un bon nombre de bourgeois parvinrent à la noblesse.

Les principaux officiers d'élection (subdélégué, président) étaient originaires de la région, influents par leur puissance et leur richesse, cultivés, et occupaient de belles demeures. S'établissant à Valognes pour y exercer leurs fonctions, ils contribuaient à lui donner un éclat particulier. Cependant, à la fin du siècle, la suppression des sièges d'élection dans tout le royaume et la puissance grandissante de Cherbourg ternirent quelque peu cet éclat.

Les officiers du bailliage étaient imbus de leurs pouvoirs et soucieux de leurs privilèges, à la fois considérés et redoutés dans la ville. Ils ne voulaient pas se contenter de juger les différends, ils se mêlaient à la vie politique, suivant en tout les idées du Parlement de Rouen, et observant à la lettre la coutume de Normandie. De nombreuses contestations de préséance s'élevaient souvent entre ceux-ci et les officiers municipaux ou de l'élection.

C'est dans les affaires municipales que les nobles jouèrent le plus grand rôle, acquérant des offices municipaux, assistant aux assemblées des trois états et participant à la vie de la ville. Leurs principales fonctions furent celles de maire et de notable, mais les tâches municipales étaient ingrates et, à la fin du xviile siècle, les nobles se désintéressèrent de la chose publique et se démirent de leurs charges sous des prétextes plus ou moins sincères.

Les conflits de corps entre nobles et bourgeois et les conflits de personnes

étaient fréquents : le malheureux maire Colleville s'aliéna la noblesse de Valognes pour avoir trop souhaité le bien du peuple.

## CHAPITRE III

## AUTRES ACTIVITES DES NOBLES

Les nobles s'orientaient plutôt vers la carrière militaire ou la vie administrative. On note cependant quelques activités secondaires.

Les entrées dans les ordres ou en religion furent moins en faveur, semble-t-il, au xVIII<sup>e</sup> siècle. Les familles étaient en général peu nombreuses et les fils de famille suivaient plus volontiers la carrière des armes. Le séminaire de Valognes attira cependant les futurs prêtres et l'abbaye bénédictine de N.-D. de Protection reçut bon nombre de jeunes filles de familles nobles du Cotentin.

Les nobles purent, d'autre part, s'adonner à l'industrie ou commercer sans déroger. L'art du verre, notamment, était très considéré: tous ceux qui étaient attachés au travail du verre, qu'ils fussent gentilshommes ou non, étaient en possession de la noblesse du dernier ordre, dite verrière. Il y avait autour de Valognes plusieurs verreries; la principale fut la Glacerie de Tourlaville, tenue par la famille Lucas; manufacture royale depuis 1665, elle fusionna en 1695 avec Saint-Gobain.

A la fin du siècle, les nobles s'intéressèrent aussi aux textiles. Valognes avait été réputée pour ses draps, mais cette industrie était tombée. Colleville, noble valognais, établit dans un but totalement désintéressé et humanitaire une manufacture de draps (1775) et y employa les pauvres de la ville. L'excellence de la qualité consacra l'importance de cette nouvelle manufacture, mais elle ne resta jamais qu'une entreprise charitable, l'État ne lui apporta aucune aide. Une entreprise semblable fut le fait de deux autres gentilshommes, Sortosville et Crosville, qui fondèrent, en 1776, une manufacture de coutils, qui contribua à atténuer la forte mendicité.

Le commerce en gros ne faisait plus déroger depuis 1701; on interdisait seulement aux nobles d'avoir boutique sur la rue. Les seules mentions de vrai négoce dont on ait la trace chez les nobles valognais sont produites à propos de fraude. C'est ainsi qu'une affaire de contrebande, avec les îles anglaises, de bas, étoffes de velours et de soie, épices (canelle, girofle) et tabac remua la Normandie à la fin du xvii siècle; le chevalier de Rantot en fut l'instigateur et principal chef. Les entrepôts étaient soigneusement organisés et les liaisons avec des marchands de Paris bien assurées.

## TROISIÈME PARTIE

## LA FORTUNE DES NOBLES

## CHAPITRE PREMIER

#### LES REVENUS

Propriété foncière. — C'est sur les biens fonciers que reposait l'essentiel de la richesse nobiliaire. Le nombre des terres et seigneuries variait en fonction de l'ancienneté de la noblesse et du patrimoine et en fonction de la fortune. Les terres étaient acquises sur des terrains nouvellement défrichés ou asséchés, ou achetées, ou remises en dot ou bien encore transmises par succession. La Normandie possédait un régime dotal qui lui était propre et des dispositions coutumières qui évitaient l'émiettement du patrimoine.

Ce patrimoine était, toutefois, très dispersé et les changements de mains des fiefs et seigneuries très nombreux. La superficie des terres était variable : la propriété foncière consistait aussi bien en un ou plusieurs grands domaines qu'en quelques jardins potagers. Les possessions se composaient de fermes, élément de base de la propriété rurale, et de nombreux petits lopins de terre sis aux portes de la ville, parfois aussi de forêts.

Le revenu des fermages et des locations de terres était convenable : celui d'un capital foncier de deux cent mille livres suffisait pour vivre noblement à Valognes.

Puissance seigneuriale. — Les nobles n'étaient pas seulement propriétaires fonciers, mais avant tout seigneurs de fiefs; cette condition seigneuriale leur conférait maints avantages et une forte autorité. Ils percevaient des droits seigneuriaux sur le domaine fieffé : rentes seigneuriales (dont les montants variaient en fonction de l'importance des terres et du nombre des fieffataires), droits casuels et droits de justice auxquels les seigneurs attachaient une grande importance car ils leur procuraient d'immenses avantages patrimoniaux.

Très intéressés à leurs biens et à leurs droits, les nobles étaient cependant, semble-t-il, bienveillants. Les plaintes des fermiers ne portent, dans les cahiers de doléances, que sur les droits de colombier, de chasse et de garenne.

Les nobles jouèrent un rôle dans l'assèchement des marais et dans le défrichement des terres incultes. Ces progrès agronomiques sont liés à l'établissement de la Société d'agriculture de Caen (1763), dont quelques nobles valognais firent partie.

Les rentes. — Les nobles ne possédaient pas toujours l'argent liquide suffisant pour acquérir des terres ou assurer la légitime de leurs filles. Les rentes étaient un moyen de s'en procurer. Les sondages effectués dans les actes notariés ne nous permettent pas de savoir ce qu'elles représentent exactement dans l'ensemble de la fortune des nobles. On peut toutefois avancer le chiffre de trois à quatre mille livres.

Les rentes sont de trois sortes : foncières, constituées et publiques. On constate que la rente foncière subit une éclipse dans les années 1718-1722 au profit de la rente constituée. Les rentes publiques n'eurent aucun succès auprès des nobles valognais. Ce manque d'intérêt semble témoigner d'une conception rurale du placement des fonds disponibles.

La propriété immobilière urbaine. — Les nobles possédaient quelques biens immobiliers à la ville; mais ces propriétés n'étaient ni stables ni définitives. Quelques hôtels, cependant, restaient relativement plus longtemps entre les mains d'une même famille.

L'importance et le prix des propriétés étaient très variables. Un même hôtel pouvait être la propriété de plusieurs personnes. Certains louaient des appartements.

En somme, les revenus étaient modestes, mais honorables et sûrs. Ils permettaient à cette haute société de soutenir son rang avec plus ou moins de luxe.

## CHAPITRE II

#### LES IMPOSITIONS

La taille. — L'impôt du sang tenait lieu de taille aux nobles. Toutefois, les gentilshommes qui faisaient valoir par leurs mains une étendue de terre de la valeur de plus de trois charrues étaient imposés.

L'exemption de taille était une marque de dignité; la défaveur de cet impôt subsista jusqu'à la fin de l'Ancien régime. Les privilégiés à Valognes étaient nombreux et s'assimilaient aux nobles.

Valognes était ville tarifée depuis 1705. Les nobles étaient exempts du tarif qui remplaçait la taille. La noblesse dut cependant contribuer indirectement à la taille par l'intermédiaire d'une augmentation de droits sur les tarifs (1773) et elle fut atteinte dans ses privilèges lorsqu'il lui fallut, comme aux roturiers, se soumettre à la visite des paquets qu'elle faisait entrer dans la ville (1747).

La capitation. — Dès 1695, les nobles durent payer cet impôt nouveau, taxe personnelle établie d'après la position sociale des contribuables dans l'État. Les rôles de capitation, conservés aux Archives du Calvados (série C), indiquent que les nobles valognais n'étaient pas de hauts capités : ils payaient en moyenne de soixante-dix livres en 1751 à cent cinquante-cinq livres en 1789. Si l'on admet

une certaine aisance à partir de deux cents livres, on constate que seule une quinzaine de nobles était assez fortunée.

Cet impôt n'était pas perçu de façon très rigoureuse; les requêtes en décharges et modérations étaient nombreuses et les requérants obtenaient facilement gain de cause.

Les autres impositions. — Les nobles étaient soumis notamment aux droits d'usages qu'ils payaient par moitié avec les autres taillables et dont, seuls, les seigneurs tréfonciers étaient déchargés. Il fallait définir quelle était la part commune des gentilshommes à certains biens fonds et quels étaient ceux qui pouvaient être qualifiés de seigneurs tréfonciers. Il s'ensuivait de nombreux conflits et contestations.

La noblesse participait également aux impositions extraordinaires; elle s'y soumettait avec plus ou moins de bonne grâce. A la fin du siècle, furent créés deux impôts sur tous les propriétaires possédant fonds (impôt territorial et impôt pour l'entretien des bâtiments de justice, 1779); les sommes à répartir étaient minimes mais la noblesse dut se soumettre, et ceci consacra un pas vers l'égalité de l'impôt.

## CHAPITRE III

## LES GRANDS ACTES DE LA VIE QUOTIDIENNE

Les mariages et les successions étaient très importants dans l'établissement de cette fortune.

Le régime matrimonial normand était particulier. La jeune fille recevait un « don hérédital » fixé par la coutume et apportait à son futur mari un « don mobil » qui restait la propriété de celui-ci en cas de prédécès de sa femme. Les contrats de mariage n'étaient bien souvent que des tractations commerciales. On peut admettre qu'à partir de vingt mille livres de dot, la jeune fille est riche. Dans la majorité des cas on ne donnait aux jeunes mariés qu'une partie du capital, en argent comptant ou en rentes; les parents se réservaient le reste. Le capital mobilier était également important, il variait de mille à trois mille livres en moyenne.

L'analyse des contrats de mariage révèle l'osmose réelle entre la bourgeoisie et la noblesse. L'importance des dots faisait oublier les inconvénients de la mésalliance.

Le régime coutumier normand assurait la conservation du patrimoine par la constitution du tiers coutumier (un tiers du bien des époux était réservé au profit des enfants) et du préciput (l'aîné prenait par préciput la meilleure partie du patrimoine paternel). Les partages de successions donnaient lieu à maints procès : d'importants intérêts étaient en effet en jeu, les successions accroissant — parfois considérablement — une fortune déjà acquise. Dans la mesure du possible, on réglait les affaires à l'amiable.

## QUATRIÈME PARTIE

## LES NOBLES DANS LA VIE QUOTIDIENNE

## CHAPITRE PREMIER

#### LE TRAIN DE VIE

Les quartiers résidentiels sont ceux du Gisors, de la place du Calvaire, de la rue de Poterie et de la rue des Religieuses. La demeure la plus caractéristique est l'hôtel, habité par une famille et sa domesticité; il comporte tout au plus deux étages, se compose d'un ou deux corps de logis agrémentés d'une cour devant et d'un jardin à l'arrière; on y accède généralement par une importante porte-cochère. Les dimensions étaient variables; un grand hôtel avait une surface de trente ares. Grand ou petit, plus ou moins confortable, loué ou tenu en propriété, les nobles le préférait toujours, l'hiver, à leurs austères châteaux.

A l'intérieur, les pièces sont ornées de glaces et de lambris. Les meubles participent à la mise en valeur de l'hôtel et à son agrément; ils étaient généralement de chêne. Il y avait peu de bois exotiques. Garnis de tapisseries, de damas, de mocade ou de droguet, ils n'étaient pas très luxueux. Les lits constituaient l'élément le plus coûteux de tout l'ameublement. Dans les salons et dans les chambres, des tableaux ornaient les murs et les meubles étaient plus légers (petites tables, guéridons, bureaux, commodes).

Le linge était peu abondant; on se contentait du nécessaire. L'argenterie était plus importante, on pouvait compter un poids moyen de quarante-cinq marcs d'argent par famille. La vaisselle était surtout d'étain ou de faience, on trouvait peu de porcelaine.

Le costume était simple. Les hommes ornaient des habits plus ou moins usés d'accessoires flatteurs, cravates de mousseline et paires de manchettes; ils s'attachaient à avoir une montre à chaîne d'or ou de vermeil et des tabatières d'écaille incrustées d'or. Les femmes s'habillaient de tissus plus chatoyants : taffetas, satin, damas, velours pour l'hiver. Des coiffes garnies de dentelles, des bijoux (bagues et boucles d'oreilles) égayaient les parures.

Les équipages témoignaient aussi du train de vie. Les meilleurs possédaient un ou deux carrosses. Les moins riches n'avaient qu'une berline, et bon nombre ne se déplacaient qu'en chaise à porteurs.

Un nombre important de domestiques était un signe de richesse. Or un tiers des nobles valognais n'avait qu'un seul domestique, six seulement en avaient plus de dix : la haute société n'était donc pas très aisée.

## CHAPITRE II

## VIE DE SOCIÉTÉ ET VIE INTELLECTUELLE

Tout événement valognais (Te Deum et fêtes publiques) s'agrémentait d'un certain éclat communiqué par la présence des nobles. Les passages de certains grands seigneurs venant de Caen, de Rouen ou de Paris étaient toujours appréciés, et les nobles les plus en vue ou les plus riches s'apprêtaient à les recevoir.

Les nobles suivaient les goûts de leur époque, ils aimaient la vie de société et les plaisirs mondains. Le jeu était la distraction favorite et constituait un important élément de dépenses. Les boissons nouvelles, thé et café, étaient très goûtées. Valognes était réputée pour sa bonne chère. L'on y buvait bien aussi : vins de Bourgogne, de Bordeaux ou de Champagne accompagnaient les soupers-collations dont parle M<sup>me</sup> Turcaret.

Ce goût pour la vie de société, cette recherche d'une vie moins austère et plus raffinée, agrémentée, selon les possibilités de chacun, d'un certain superflu, devinrent démesurés à la fin du siècle. Des familles ruinées durent se retirer de la société valognaise.

Valognes fut toujours réputée pour ses beaux esprits. Il y eut parmi la haute société valognaise quelques grands noms, dont l'historien Masseville qui laissa une *Histoire de la Normandie*, le médecin Vicq d'Azir qui succéda à Buffon à l'Académie française. Mais il est difficile de définir les attitudes intellectuelles de la noblesse. Peu de bibliothèques nous sont connues. En plus des livres de droit et de dévotion, on note quelque goût pour la littérature classique et l'histoire, et pour les ouvrages à la mode. Les auteurs du xvie siècle et du moyen âge sont pratiquement inexistants.

Les échanges de livres entre particuliers étaient fréquents, ils témoignent de l'intensité de la vie intellectuelle. Depuis 1719, les Valognais pouvaient en outre profiter d'une bibliothèque publique fondée par Julien de Laillier, curé de la paroisse Saint-Malo. Les jeunes Valognais étaient formés au collège dirigé par les eudistes; on leur enseignait la philosophie, le latin, la rhétorique, les mathématiques. Les élèves soutenaient des thèses en public et jouaient des pièces de thêâtre. En 1774, l'ampleur prise par le collège fut une des causes de la chute de l'école de latin de Cherbourg.

Les jeunes filles recevaient la bonne éducation des religieuses bénédictines.

## CHAPITRE III

## FOI ET CHARITÉ

La pratique de la religion était surtout fondée sur la tradition et, pour les nobles, elle était la condition d'un certain nombre de privilèges auxquels ils étaient très attachés (droits de banc, de sépulture dans leur paroisse ou dans les couvents dont ils étaient les bienfaiteurs, droit de patronage). Cette piété se manifestait également par des donations au clergé et par de nombreuses fondations. Les nobles faisaient en outre partie de confréries dont la plus importante était la confrérie du Saint-Sacrement.

Un des grands devoirs de la noblesse était de secourir les pauvres. Les actes passés devant notaire en faveur des pauvres font preuve de cet esprit de bienveillance qui animait alors les nobles. C'est surtout avec la création de l'hôpital général que leur action se fit davantage sentir. La direction était aux mains de « gouvernantes », dames ou demoiselles nobles, et sous le contrôle d'un comité d'administration où figuraient les noms des principaux nobles ou notables de la ville. La famille Osber fut notamment très réputée pour ses bienfaits. La bienveillance de la noblesse se manifesta également lors de la fondation du Bureau de charité (1757). Le syndic du Bureau était noble. Ajoutons aussi que les nobles recueillaient chez eux de pauvres enfants abandonnés ou de vieilles personnes malades et qu'ils favorisaient l'instruction des enfants des campagnes.

Les sentiments profonds nous ont semblé être sincères pour beaucoup, mais on ne peut affirmer que certains n'étaient pas mus seulement par la tradition ou le souci de la popularité. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, on ne trouve pas trace de protestantisme à Valognes chez les nobles, et le jansénisme a laissé peu de marques, semble-t-il. La franc-maçonnerie fit son apparition à la fin du siècle : en 1787, fut fondée l'Union militaire, groupant des hommes servant dans les armées royales et possédant un hôtel à la ville ou une maison à la campagne dans la région. Ses membres étaient farouchement aristocratiques. Mais une loge militaire ne pouvait subsister longtemps; la moindre guerre amenait sa dissolution. Une loge féminine est attestée.

## CONCLUSION

Les nobles, à la fin du siècle, semblent allier un certain esprit nouveau à leur amour des traditions. Toutefois, ce sont leurs privilèges traditionnels qui leur tiennent le plus à cœur, comme on peut le constater dans les cahiers des États du Cotentin de 1789.

La distinction aristocratique n'était pas du goût des révolutionnaires; de nombreux nobles furent arrêtés, virent leurs biens séquestrés, beaucoup émigrèrent. Mais cette société réactionnaire comprit une minorité de libéraux qui assurèrent, au-delà de la Révolution, une certaine continuité : ils firent partie des « notables » du XIX<sup>e</sup> siècle.

## PIÈCE ANNEXE

Notices sur les principales familles de Valognes au xviiie siècle.